



Avis au conseil de la Ville de Longueuil

Panel délibératif citoyen

Nous sommes un groupe de 16 citoyennes et citoyens sélectionnés au hasard à la suite d'un appel de candidatures pour former un panel délibératif sur la mobilité durable et sécuritaire à Longueuil.

Notre mandat consistait à formuler un avis, destiné au conseil de la Ville de Longueuil, en fournissant une réponse à la question suivante : Comment la Ville peut-elle préparer la population à la transition vers la mobilité durable?

Pour nous préparer à répondre à cette question, l'Office de participation publique de Longueuil nous a transmis un document d'information que la Ville a préparé sur le sujet. En plus, l'Office a organisé pour nous deux séances d'information réunissant des personnes expertes : une scientifique, des parties prenantes, des professionnel(le)s de la Ville et une représentante d'une entité supralocale.

Nous avons également participé à une visite sur le terrain, où des professionnel(le)s de la Ville nous ont présenté des projets de réaménagement récents, ou des sites qui méritent d'être réaménagés, pour sécuriser les transports et favoriser les modes de transport durables.

Une fois ces connaissances acquises, l'Office nous a réunis les 29 et 30 novembre 2025 pour délibérer et produire le présent avis.

Notre vision

Pour notre groupe, la transition vers la mobilité durable et sécuritaire doit s'inscrire au cœur de l'identité de notre ville en raison des nombreux bénéfices qu'elle offre. Cette transition passe par :

- Un changement de culture;
- La participation des citoyennes et des citoyens dans les projets d'aménagement;
- Une diversité de mesures d'accompagnement facilitant l'adoption de nouvelles habitudes de déplacement.

Nous soulignons à cet égard l'importance, pour la Ville de Longueuil, d'impliquer la population. Elle doit communiquer en continu et démontrer les bénéfices de la mobilité durable et sécuritaire pour la qualité de vie et le bien-être de la population de son territoire. Pour réussir la transition, il faut mettre la population dans le coup!

Valeurs pour la prise de décision publique

Nous souhaitons que la Ville soit guidée par quatre valeurs que nous estimons essentielles et d'égale importance dans un contexte de prise de décision publique en matière de mobilité.

L'efficacité

L'efficacité signifie que les projets en mobilité soient priorisés en fonction de leur utilité et de leur réponse aux besoins d'une diversité de citoyennes et citoyens. Les retombées se mesurent à plusieurs niveaux, notamment :

- Les bénéfices en matière de santé et bien-être;
- La rapidité et la fluidité des déplacements;
- La contribution positive à la transition socioécologique (p. ex. réduction des GES);
- L'inclusion sociale.



La rigueur scientifique

Pour être crédibles, légitimes et acceptées par la population, les décisions en matière de mobilité doivent s'appuyer sur des données probantes, soutenues par la science et accessibles à la population.

L'environnement

La Ville a une responsabilité dans le maintien d'un milieu de vie sain, pour le bien des générations actuelles et futures. Cette responsabilité doit guider ses actions en matière de mobilité.

La sécurité

Quels que soient leurs capacités et les modes de déplacement utilisés, les groupes de la population, incluant les plus vulnérables, devraient être et se sentir à l'abri de tout risque ou danger dans leurs déplacements.

Les objectifs

De façon plus spécifique, les efforts associés à la transition doivent porter sur quatre grands objectifs :

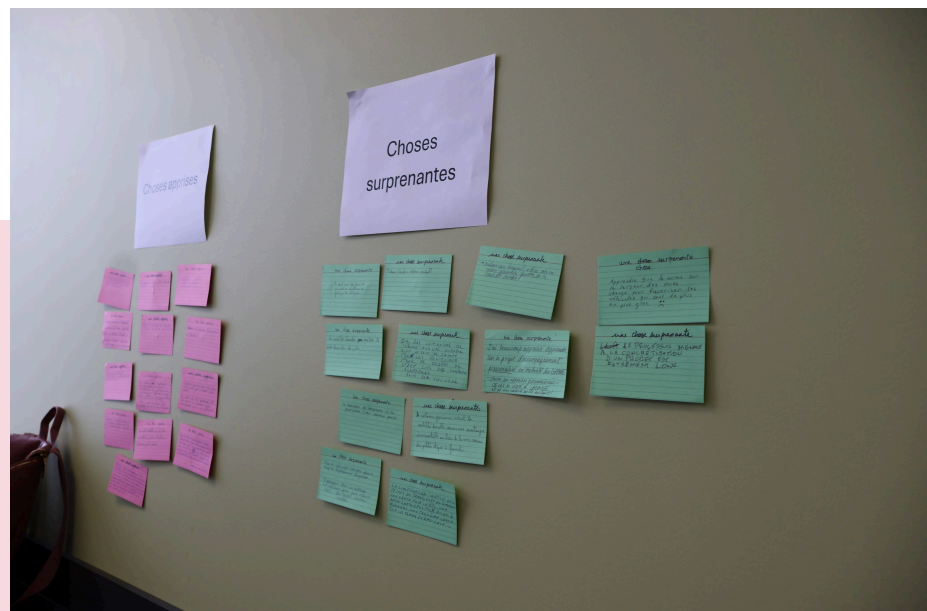
1

Réduire l'utilisation de l'auto solo, de façon à diminuer l'espace occupé par l'automobile dans la ville et le nombre de voitures par ménage, notamment en soutenant l'offre d'autopartage et son utilisation (p. ex. mise en place d'incitatifs financiers, stationnements réservés dans tous les quartiers, tant sur rue que dans les immeubles multilogements, programmes de formation sur les modes de fonctionnement, etc.).

2

Améliorer l'offre et l'accès aux transports collectifs, par :

- Des incitatifs financiers (p. ex. rabais, gratuité) et de la promotion;
- La simplification des titres de transport (p. ex. carte unique, solutions technologiques);
- L'augmentation de l'offre pour accroître l'utilisation par la population (p. ex. fréquences plus élevées, trajets plus rapides vers les hôpitaux, les pôles d'emplois, les centres commerciaux, etc.);
- L'amélioration de l'efficacité du réseau (p. ex. voies réservées);
- La planification de projets structurants (p. ex. service rapide par bus, tramway, train léger sur rail, prolongement du métro).





Encourager l'utilisation du vélo, en :

- Améliorant les infrastructures, la sécurité des pistes et bandes cyclables et l'interconnexion avec le réseau cyclable de l'agglomération et des villes voisines;
- En implantant des stationnements à vélo sécurisés;
- Augmentant l'offre de vélo partagé (ex. : location de courte et longue durée, location de vélo cargo);
- Établissant des partenariats avec des organismes pour promouvoir l'utilisation du vélo (p. ex. : activités de formation et de découverte);
- Proposant des incitatifs financiers pour l'achat de vélos à assistance électriques.



Favoriser la marche par :

- L'amélioration des infrastructures (p. ex. ajouts et élargissement de trottoirs, synchronisation des feux priorisant la sécurité des piétons aux intersections et aux traverses, bancs et toilettes publiques);
- La continuité des liens en s'assurant de l'accessibilité et du confort à l'année pour tous;
- La promotion de la marche comme véritable moyen de déplacement;
- Le développement d'une variété d'incitatifs (p. ex. location de chariots cargos) et d'offres d'accompagnement (p. ex. Trottibus);
- L'application des principes de la ville de 15 minutes dans la planification et le développement du territoire.

Nous croyons que la Ville doit s'inspirer des meilleures pratiques, éprouvées ici et ailleurs, pour accompagner la population dans la transition vers la mobilité durable. Cela, tout en mettant en place des projets pilotes pour expérimenter à petite échelle des solutions innovantes, adaptées et spécifiques à notre territoire, suscitant ainsi la fierté dans notre communauté et contribuant à ériger la culture que la Ville souhaite implanter et, finalement, pourront inspirer les autres villes.



Conclusion

Par cet avis, nous désirons lancer un appel à l'action à nos élu·es et élus locaux. L'urgence climatique nous oblige collectivement à être ambitieux en matière de transition vers la mobilité durable et sécuritaire. Nous aspirons à une ville audacieuse, innovante, qui se positionne comme véritable chef de file en matière de mobilité durable et sécuritaire. Nous comptons sur vous!

Ce texte a été adopté à l'unanimité le 30 novembre 2025 à Longueuil par :

Stéphane Ambrosio
Guillaume Babin
Mathilde Bataille
Chantal Bigué
Isabelle Blanchet
Carine Boulet
Hanna Fathi
Élaine Fournelle
Normand Latulippe
Aurore Pineau
Jean Renaud
Élodie Rioux
Jacques Savard
Pierre Sénécal
Louise Tessier
Kathia Vallières

